NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

UN GLOBAL COMPACT

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

SOCIÉTÉ FRANCILIENNE DE BÉTON

2022

COMMUNICATION SUR LE PROGÈS

Nous avons l'honneur de présenter notre première communication sur le progrès.

Nous décrivons dans celle-ci, nos actions mises en place pour améliorer continuellement l'intégration des principes du Pacte mondial dans notre stratégie d'entreprise.

Nous nous engageons à partager ces informations à l'ensemble de nos parties prenantes en utilisant nos principaux canaux de communication

SOCIÉTÉ FRANCILIENNE DE BÉTON

GLOBAL COMPACT

À Valenton, le 11 avril 2022

Cher Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que la Société Francilienne de Béton renouvèle son soutien continu aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous sommes convaincus que la mise en adéquation de notre stratégie de développement et l'implication de nos équipes seront des éléments de pérennité de l'entreprise, et nous sommes ravis de vous présenter les actions que nous avons menés ces derniers mois.

Dans cette communication annuelle sur le progrès, nous décrivons nos actions pour améliorer continuellement l'intégration du Pacte mondial et de ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Secrétaire Général, nos salutations distinguées.

Stéphane TROUSSARD

Directeur Général

Siège social : 1 rue Vasco de Gama – 94460 VALENTON – Tél. : 01.81.80.58.10 – Télécopie : 01.81.80.58.21
S.A.S. au capital de 2.544.000 euros – R.C.S. Créteil 383 079 910 – SIRET : 383 079 910 00022 – APE : 2363Z – TVA : FR 38 383 079 910

LA SOCIETE FRANCILIENNE DE BETON

Fondée en 1991, la Société Francilienne de Béton (SFB) est un acteur indépendant majeur en Ile de France spécialisé dans la fabrication de béton prêt à l'emploi.

PME familiale, notre force réside dans la complémentarité et la cohésion de nos équipes. La proximité avec nos clients est pour nous une priorité afin de répondre à l'ensemble de leurs attentes.

Nos 4 unités de production fixes sont basées dans le Val-De-Marne (94). En complément, nous possédons également 4 unités de production mobiles.

Cette solution nous permet d'améliorer notre qualité de service et réduit fortement l'empreinte environnementale.

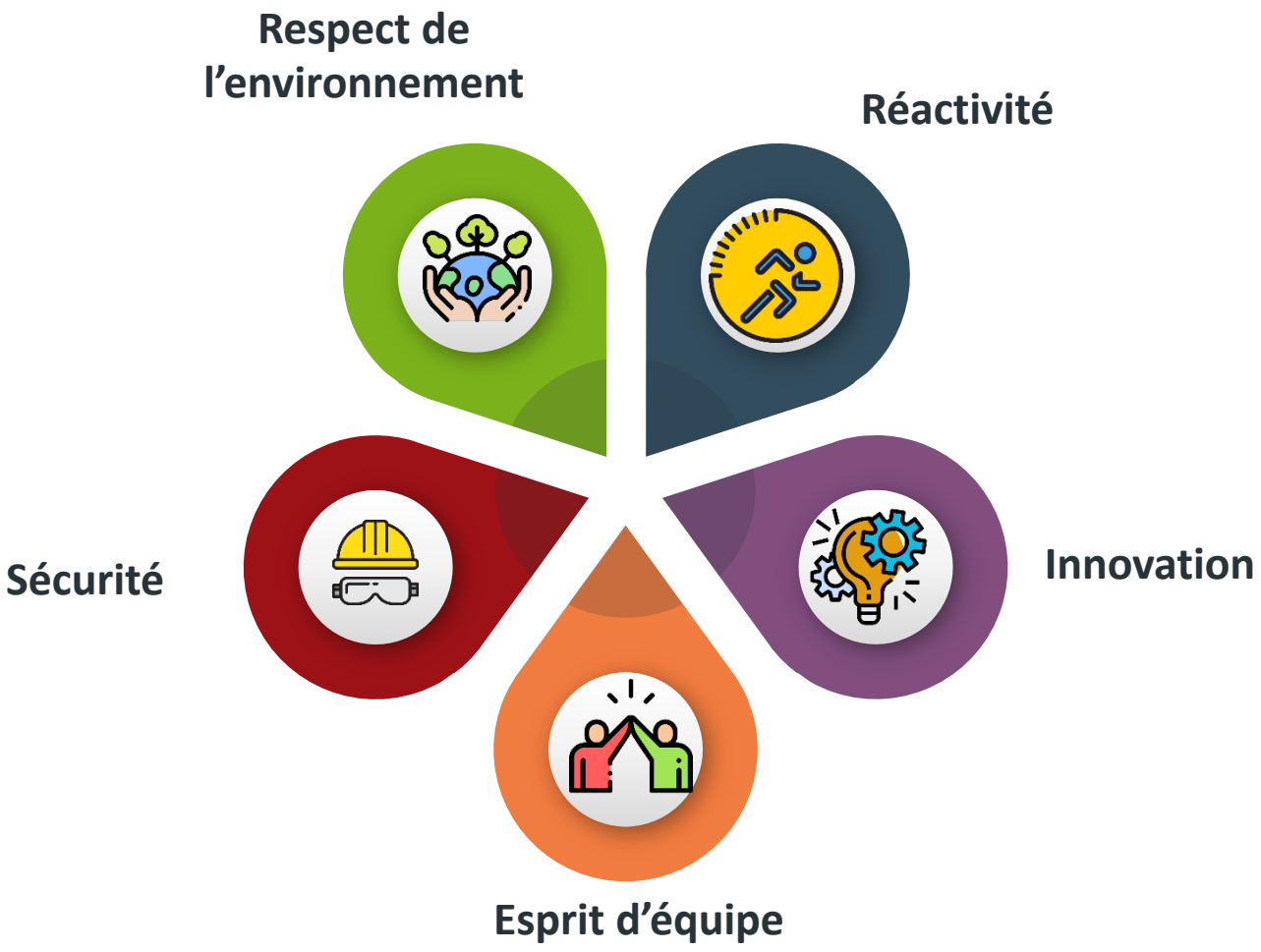

NOS VALEURS

NOTRE ENGAGEMENT

Face aux enjeux climatiques et sociétaux actuels, la Société Francilienne de Béton s'est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale dès 2018 par la mise en place du Label RSE proposé par l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières Et des Matériaux de construction). Il s'agit d'une démarche de progrès complète et transversale.

CHIFFRES CLÉS

2018 : Adhésion Label RSE
2021 : Signataire du Global Compact

Cette première adhésion nous a permis d'initier une première démarche et d'intégrer les enjeux environnementaux, éthiques et sociaux dans notre prise de décision et notre stratégie de développement.

En 2021, nous consolidons notre engagement en devenant signataire du Global Compact des Nations Unies.

charte RSE UNICEM entreprises engagées

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

UN GLOBAL COMPACT

NOS PARTIES PRENANTES

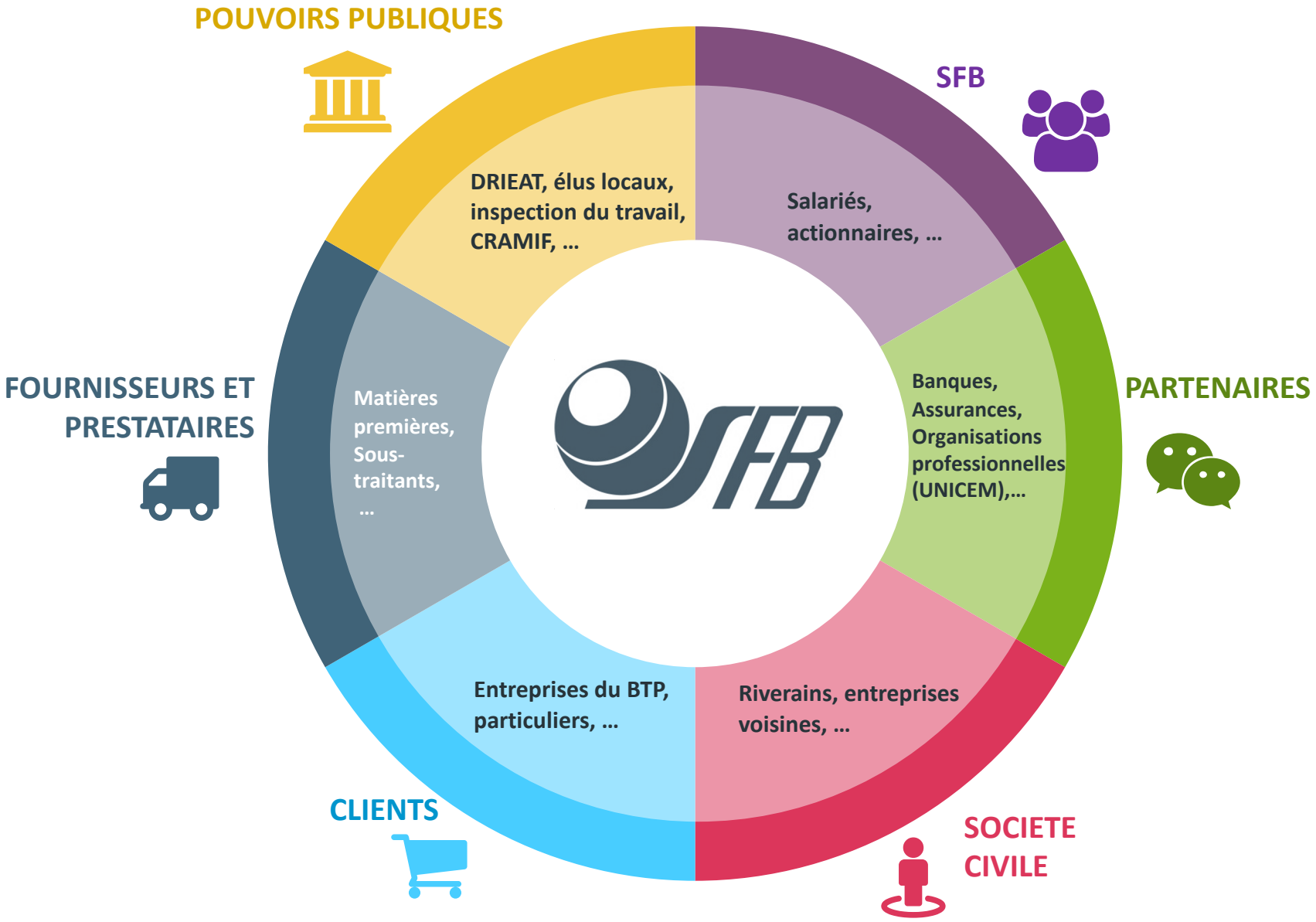

LE GLOBAL COMPACT

Lancé en 2000, le Pacte Mondial des Nations Unies est un appel aux entreprises du monde entier à aligner volontairement leurs opérations et stratégies avec 10 principes universellement acceptés.
Ces derniers proviennent de différents domaines tels que les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement, la lutte contre la corruption.Derrière cette initiative, il y a la conviction que les pratiques professionnelles enracinées dans des principes universels contribuent à bâtir un marché mondial plus stable et responsable, ainsi que des sociétés prospères.

Les dix principes du Global Compact sont inspirés et dérivés de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, et de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Les 17 Objectifs de développement durable

LES 10 PRINCIPES DU PACTE DES NATIONS UNIES

LES DROITS DE L'HOMME

Principe 1 – L'entreprise doit soutenir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence.

Principe 2 – L'entreprise doit s'assurer de ne pas se rendre complice de violations de ces droits.

LES DROITS DU TRAVAIL

Principe 3 – L'entreprise doit faire respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 – L'entreprise doit éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 – L'entreprise doit assurer l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 – L'entreprise doit éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

L'ENVIRONNEMENT

Principe 7 – L'entreprise doit soutenir une approche préventive des défis environnementaux.

Principe 8 – L'entreprise doit entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.

Principe 9 – L'entreprise doit encourager l'essor et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 – L'entreprise doit s'engager à lutter contre toute forme de corruption dans sa sphère d'influence, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

LES DROITS DE L’HOMME

LES DROITS DE L'HOMME

La Société Francilienne de Béton adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail et des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Notre service des Ressources Humaines et l'ensemble des managers veillent à l'application stricte de ces lois, à la prévention de la violence psychologique ou physique et à l'égalité de traitement de tous.

Aucune violation des droits de l'Homme n'a été constatée.

Actions mises en place :

- **D**epuis notre adhésion, nous communiquons sur la démarche du Global Compact, notamment via notre signature électronique. De même, une sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs a été réalisée.

- **N**ous sommes adhérents au Label RSE de l'UNICEM. Cette démarche RSE regroupe les entreprises du secteur d'activité des matériaux et s'inscrit dans la même lignée que le Global Compact.

CHIFFRES CLÉS

35 collaborateurs sensibilisés au Global Compact
5 collaborateurs au sein de la #GreanTeam (groupe de travail RSE)

LES DROITS DU TRAVAIL

LES DROITS DU TRAVAIL

Chez SFB, les hommes sont au cœur de notre métier. Nous portons une attention particulière à ce que nos collaborateurs travaillent en sécurité mais également s'épanouissent au quotidien.

Par ailleurs, conscient de l'impact positif que nous pouvons avoir sur la société, il nous tient à cœur de nous engager auprès d'associations.

Première livraison de fruits sur notre UP de Valenton

Actions mises en place

- **A**fin de préserver la santé de nos collaborateurs, nous avons mis en place une livraison de corbeilles de fruits et fruits secs sur l'ensemble de nos unités de production.

- **U**ne charte au droit à la déconnexion a été réalisée et diffusée à l'ensemble des salariés.

- **N**ous organisons régulièrement des évènements conviviaux avec nos collaborateurs (foot en salle, ...).

- **E**n Septembre, nous avons organisé pour la première fois une journée porte ouverte durant laquelle les riverains et les familles de nos collaborateurs ont pu participer à des ateliers ludiques (confection d'objet en béton, ...), leur permettant ainsi de découvrir nos métiers.

Journée Porte Ouverte

LES DROITS DU TRAVAIL

- Notre responsable QSE a participé volontairement à la journée femme ingénieure organisée par le lycée Edouard Branly (Créteil). Le but était de sensibiliser les lycéennes au métier d'ingénieure et à l'importance pour les femmes d'être représentées dans tous les corps de métiers et secteurs d'activités.

- En 2021, nous avons recruté une femme sur un poste stratégique de l'entreprise. Ce poste était précédemment occupé uniquement par des hommes.

Participation à la journée femme ingénieure

- L'ensemble des Equipements de Protection Individuelle ont été revus afin qu'il soit plus confortable pour nos collaborateurs (casques plus légers, protections auditives sur-mesure, …).

- Conscient de la précarité à laquelle peuvent faire face les intérimaires, nous avons décidé d'embaucher en CDI un intérimaire.

LES DROITS DU TRAVAIL

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

- Un partenariat avec Nos Quartiers ont du Talent a été mis en place. Cette association a pour but d'accompagner des jeunes diplômés issus de quartiers défavorisés dans leur recherche d'emploi. À ce jour, 2 salariés SFB sont mentors chez NQT.

- Nous avons définis des critères pour le versement de la prime sur les résultats de l'entreprise. Ces critères sont totalement transparents pour l'ensemble nos collaborateurs.

- Nous avons choisi de travailler avec une entreprise adaptée pour le tri de nos déchets : Elise. Cette entreprise adaptée est construite sur des valeurs de solidarité, d'humanité et de valorisation de compétences de ses salariés porteurs d'un handicap

- Nos collaborateurs ont participé à une séance de sport collective dont l'ensemble des dons étaient reversés à l'institut Curie pour lutter contre le cancer pédiatrique.

Participation à la journée femme ingénieure

CHIFFRES CLÉS

35 collaborateurs : 34 CDI et 1 CDD
Parité au CODIR : 50% femme et 50% d'hommes
Ancienneté : 10,5 années

L’ENVIRONNEMENT

L'ENVIRONNEMENT

Intégrer nos métiers dans un environnement sain et durable est pour nous un enjeu primordial.
Aussi, notre politique d'amélioration continue nous incite continuellement à mener une réflexion sur nos process et mettre en place des actions afin de perfectionner notre impact positif sur l'environnement.

Actions mises en place

- **L**'ensemble de nos unités de production fonctionne en circuit fermé. Il n'y a aucun rejet dans le milieu naturel.

- **A**fin de prévenir tout risque en cas d'évènement exceptionnel, nos unités de productions fixes sont équipées de séparateurs hydrocarbures qui sont régulièrement curés. Ce qui permet d'éviter tout risque de pollution du milieu

- **N**ous avons mis en place le tri des déchets de bureau via notre partenariat avec l'entreprise adaptée Elise.

- **U**ne sensibilisation sur les éco-gestes a été réalisée pour l'ensemble des collaborateurs.

L'ENVIRONNEMENT

- En 2021, nous avons mis en place un partenariat avec Hoffman Green Cement Technologies. Soucieuse de l'environnement, cette entreprise conçoit des ciments décarbonés à 0% de clinker. En tant que producteur de béton cette solution nous permet de réduire significativement notre empreinte carbone.

En 2021, SFB participe au **premier chantier de dallage en béton décarboné** en Ile de France à Moissy-Cramayel.

CHIFFRES CLÉS

Recyclage :

- 148 kg de papier recyclés
- 81,5 kg bouteilles en plastiques
- 4 kg de canettes en métal

Ce qui a permis d'économiser :

- 3597,7 L d'eau économisé
- 1845 kWh d'énergies

Et de sauver 2,5 arbres